

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 2 JUIN 1865.

TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE ⁽¹⁾.

ARTICLE PREMIER.

Amendement au § 22.

Subsides pour travaux de voirie vicinale et d'hygiène publique :

Au lieu de.	fr. 2,000,000
Dire.	3,000,000

H. BRICOULT.

JULES GIROUL.

M.-J. JOURET.

X. LELIÈVRE.

Amendement à l'art. 4 nouveau, proposé par la section centrale.

Le Gouvernement est autorisé à concéder la construction d'un chemin de fer direct, reliant les lignes du Nord et du Midi à travers Bruxelles.

CAMILLE DE BAST.

AUG. LIPPENS.

H. LANGE.

DAVID.

C^{te} LOUIS GOBLET.

AUG. COUVREUR.

G. SABATIER.

J.-G. DE NAEYER.

LOUIS DEFRE.

B. DEWANDRE.

(1) Projet de loi, n° 157.

Rapport, n° 159.

Amendements, n° 198, 200 et 202.

AUG. ORTS.

CH. DE RONGÉ.

LOUIS HYMANS.

A. JAMAR.

G.-J. FUNCK.

E. JACQUEMYNS.

P. VAN HUMBEEK.

X. LELIÈVRE.

V^{te} VILAIN XIII.

B. C. DUMORTIER.

H. ANSIAU.

J. GUILLERY.

WAROCQUÉ.

T'SERSTEVENS.

B. DEVROEDE.

F. VLÉMINCKX.

G.-J. NÉLIS.

L. THIENPONT.

MASCART.

J. VAN ISEGHEM.

VALCKENAERE-THOMAS.

P.-J. GROSFILS-GÉRARD.

BOUVIER-EVENEPOEL.
